

École Publique du Pain Perdu

1, rue des écoles

37420 Beaumont en Véron

☎ / 📠 **02.47.58.43.24**

courriel 📧 ec-beaumont-en-veron@ac-orleans-tours.fr

Compte rendu de la séance du conseil d'école du 8 novembre 2013

Le Conseil d'École s'est réuni le **vendredi 8 novembre 2013 à 18h00**, dans la salle des arts de l'école du Pain Perdu.

Étaient présents :

- M. Alain **DENIS**, directeur
- Mmes **DERNONCOURT & FLAMIN**, représentantes de la municipalité de BEAUMONT en VERON
- Mmes, Melles **Mme Virginie LESCOUEZEC, Catherine GILLARD, Michèle MIRIBEL, Chrystèle JAMET, Emilie DUDOGNON, Marie Agnès TREHOUT, Clarisse LEON, Stéphanie MERLIN, Sandra TRIVES, Sandra KERGUTUIL** représentantes élues des parents d'élèves.
- Mmes, Mlles et M. , **BERTRAND, BOURGOIN, FREZOT, GUILMET, HOUDIN, PEREZ ROSTAN, VANLERBERGHE, ROBIN** enseignants,
- Absents excusés : **M. GUION, DDEN ; Aurore ROBIN (PE)**

Secrétaire de séance : **Mme ROBIN Marie Claire**

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

Nombre d'électeurs inscrits : 284	Nombre de votants : 154	Nombre d'abstentions : 130	Suffrages exprimés : 151
<u>Titulaires</u> <ol style="list-style-type: none">1. Mme Virginie LESCOUEZEC2. Mme Catherine GILLARD3. Mme Michèle MIRIBEL4. Mme Aurore ROBIN5. Mme Chrystèle JAMET6. Mme Emilie DUDOGNON7. Mme Marie Agnès TREHOUT8. Mme Clarisse LEON9. Mme Stéphanie MERLIN10. Mme Sandra TRIVES11. Mme Sandra KERGUTUIL <p>Participation 2013 : 56,5 % Rappel : seulement 7 parents élus pourront voter ce soir.</p>			

Point n°1 : REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement de l'école 2013 /2014 doit être entériné par le conseil d'école.
Pas de modification du règlement intérieur pour l'année 2013/ 2014

Vote et accord

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstentions : 1

Le règlement intérieur 2013 /2014 est adopté.

Point n°2 : BILAN de la RENTREE :

Effectifs : Le jour de la rentrée, l'école comptait 164 élèves. Nous sommes maintenant à 159.

CP	Pascale HOUDIN	21 élèves
CE1	Véronique BERTRAND	23 élèves
CE2	Sylvaine PEREZ-ROSTAN Claire VANLERBERGHE	26 élèves
CM1	Eric FREZOT	24 élèves
CM1 / CM2	Alexandra GUILMET	25 élèves
CM2	Alain DENIS Claire VANLERBERGHE	25 élèves
CLIS	Marie Claire ROBIN	12 élèves
EREV	Olivier BOUTRON	5 à 10 % des élèves de l'école

Nouvelle nomination dans l'école :

Mme Robin est nommée enseignante spécialisée de CLIS sur l'école.

Rappel sur les enseignants de l'école et du RASED.

Mme Suzanon est nommée sur la CLIS en tant qu'AVS co. Son contrat se termine le 15 janvier et l'équipe éducative souhaiterait qu'il soit prolongé.

Mme GOURDON AVSi , s'occupe d'un élève sur un créneau de 8 h.

2 autres AVS sont en surplus sur l'école en attendant une nomination sur une autre école.

Problèmes de remplacement des enseignants lors des équipes éducatives.

En juin 2013, nous étions 184 élèves.

A la fin de l'année scolaire 2013 /2014, 36 élèves de CM2 doivent partir au collège.

Effectifs 2013/2014 : 159 élèves

Rappel sur les statistiques de l'école par Base élèves.(classe d'âge , communes et hors communes ...)

Point n°3 : FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

• **Langues vivantes**

L'Anglais est la langue choisie pour l'école.

Melle VANLERBERGHE intervient pour les CE2.

Melle Guilmet enseigne dans la classe de CE2/CM1 en échange de service.

Melle Guilmet enseigne dans sa classe de CM1/CM2.

M. Denis dispense les cours d'Anglais dans sa classe de CM2.

Les classes de CP et CE1 n'ont pas pour l'instant d'enseignement de la langue anglaise.

• **APC : Aide Pédagogique Complémentaire**

1. Définition des APC: Plusieurs types d'APC

• **A.E.D : Aide aux Elèves en Difficulté**

➤ Amélioration des compétences en français ou en mathématiques ;

➤ temps supplémentaires de manipulation, d'entraînement, de systématisation ou des

approches différentes des savoirs ;

➤ prise de parole des élèves, échanges entre pairs et avec l'enseignant, essais, reformulations et explicitation des démarches employées.

- **A.T.P : Aide au Travail Personnel**

➤ L'aide au travail personnel a pour objectif de permettre à chaque élève d'acquérir une méthodologie de travail et de devenir de plus en plus autonome pour réaliser des tâches à sa portée. Il dispose pour cela des outils nécessaires qu'il apprend à maîtriser (dictionnaires, ressources numériques, etc.).

- **A.P.E : Activités du Projet d'École**

➤ Activités développées dans le cadre du projet d'école : Actualisation du site internet, Chorale, Echecs, Jardinage, autres ...

- **Rythmes scolaires 2014 / 2015**

Rappel de l'organisation des différentes réunions sur les Rythmes scolaires :

- 1 réunion avec la Mairie (Mairie / enseignants / parents d'élèves)
- 2 réunions avec l'Education Nationale : IEN / enseignants
- 2 réunions avec la communauté de communes : Président de la CCV, Maires du Véron, Directeurs du Véron, et représentants des parents d'élèves des écoles.

A la suite de la réunion du 9 octobre à la Communauté de communes, Mme LATAPIE et M. DENIS se sont concertés pour les « futurs horaires des écoles de Beaumont ».

Les besoins des enfants étant différents, les équipes pédagogiques n'ayant pas les mêmes intérêts pédagogiques, plusieurs projets avaient été envoyés à la municipalité.

Le choix 3 serait celui qui serait choisi pour l'année scolaire 2013 / 2014.

Il résulte d'un consensus entre les écoles et la Mairie.

Ecole du Pain Perdu - Beaumont en Véron

Choix 3	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
9h 00	Début des cours à 9h00				
10 h 30					
10h 40	10h30-10h45	10h30-10h45	10h30-10h45	10h30-10h45	10h30-10h45
10 h 55					
11 h 15	Tps : 3h00 Fin des cours à 12h00				
11 h 30					
11 h 45					
12h00					
12h00	12h00-13h45 Repas / Cantine	12h00-13h45 Repas / Cantine		12h00-13h45 Repas / Cantine	12h00-13h45 Repas / Cantine
13h30					
13 h 45	Début des cours à 13h45	Début des cours à 13h45		Début des cours à 13h45	Début des cours à 13h45
14 h 00					
14 h 15	Tps : 2h15	Tps : 2h15		Tps : 2h15	Tps : 2h15
14 h 30					
14 h 45					
15 h 00					
15 h 15	14h50-15h05	14h50-15h05		14h50-15h05	14h50-15h05
15 h 30					
15 h 45					
16 h 00	Fin des cours 16h00	Fin des cours 16h00		Fin des cours 16h00	Fin des cours 16h00
16 h 15	APC / TAP	APC / TAP		APC / TAP	TAP
17h30	Etudes ?	Etudes ?		Etudes ?	Etudes ?

- **Piscine**

CE2 et CE1: mardi après-midi jusqu'au 13 décembre

Les CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 iront le lundi après-midi à partir du 13 décembre 2013

Les CP et les CE1 iront à la piscine au 3ème trimestre

Les élèves sont répartis par groupe de niveau (2).

Un enseignant a la charge d'un groupe.

Une AVS accompagne le groupe en cas de besoin.

- **EPS / Complexes sportifs**

L'école de Beaumont en Véron bénéficie de créneaux horaires sur les installations de Beaumont et Avoine. Le calendrier proposé est complexe puisqu'il change à chaque cycle (environ toutes les 7 semaines).

Les enfants de la CLIS sont intégrés dans les séances d'EPS.

Une course longue organisée par l'USEP et l'intervenant en sport d'Avoine a eu lieu le 10 octobre 2013.

Tous les élèves ont participé.

Plusieurs rencontres sportives sont prévues au cours de l'année :

- Rencontres Basket avec les CM au mois de février 2014 après cycle Basket
- Rencontre d'Athlétisme pour toute l'école en période 4 (Février – Pâques)
- Course d'orientation pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 organisée en fin d'année par le service des sports de la Communauté de communes.
- Cycle vélo pour les CM2 avec le concours de la MAIF pour le permis vélo.
- CM2.com à la fin de l'année scolaire organisé par l'Inspection de Chinon et le service des sports de la communauté de communes.

- **Musique**

Mme Aurélie DELIGNE est notre intervenante en Musique.

Une chorale de Noël aura lieu au mois de décembre 2013.

Mme Deligne nous aidera pour la préparation du carnaval et du spectacle de fin d'année.

- **Jardin scolaire**

Le projet Jardin se poursuit avec les CP, CE1, CE2/CM1 et la CLIS

- **Ecole et cinéma**

Une classe participe cette année à ce projet : CM2.

1er film: Tom Boy

2ème film : Azur et Asmar

3ème film : L'homme qui rétrécit

Plusieurs classes ont demandé à voir des films au cinéma de Chinon :

« Sur le chemin de l'école » & « Belle et Sébastien ».

- **Conseil des élèves.**

Le vendredi 8 novembre 2013 à 15h45, les délégués des différentes classes de l'école se sont réunis avec le directeur. 2 élèves par classe ont été élus par leurs pairs. La première réunion a consisté à travailler sur 3 thèmes : la cour, la cantine et l'école en général. Un compte rendu a été rédigé. Il sera visible sur le site de l'école.

- **Le 11 novembre 2013**

Une vingtaine d'élèves de l'école participera à la cérémonie du 11 novembre.
Des élèves de CM2 liront le discours du secrétaire d'état prévu à cet effet.
Les CM1/ CM2 liront des poèmes et les CM2 exposeront quelques travaux sur les soldats de Beaumont.

- **Echecs.**

Après les bons résultats de l'an passé (1ère place départementale, 1^{ère} place académique), les cours d'Echecs ont repris au mois d'octobre avec M. Franck Roinel.
Les championnats départementaux se dérouleront le samedi 18 janvier 2014 à la salle polyvalente de Beaumont en Véron.
Ce projet est financé par la municipalité et agréé par l'Education Nationale.

- **Sécurité**

Exercice d'incendie : Un exercice d'incendie s'est déroulé le **mardi 28 septembre 2013**. Toutes les classes sont sorties en **2 min 30 sec**.

Point n°4 : PROJETS DE L'ECOLE

- **Théâtre**

La Commune subventionne l'animation Théâtre pour 2 classes. Mme Diane LOBUT est l'animatrice Théâtre. Un projet a été déposé auprès de l'Inspection de CHINON. Les classes de CM1 et CP participeront à cette animation en dernière période.
Début des séances au mois de Février
Représentation aux parents et élèves le 2 juin 2014.

- **Compagnie du Petit monde**

Plusieurs classes iront voir des spectacles proposés par cette compagnie.
Nous attendons le planning de nos demandes.

- **Médiathèque**

Les classes de l'école se rendront à la Médiathèque d'Avoine.
Plusieurs activités seront possibles : prêt de livres, lecture de contes, initiation à la recherche documentaire. Recherche documentaire sur un thème.
Pas de planning pour l'instant.

CPIE

CP : Les petites bêtes de l'eau & Faune et flore dans la forêt.
CE1 : Faune et flore du bord de Loire & vieux métiers de la Loire + bateau
CLIS : les petites bêtes des bois & vieux métiers de la Loire + bateau

SEMAINE du HANDICAP : Action de sensibilisation à la malvoyance au sein des écoles maternelles et élémentaires. Les élèves de CM1/ CM2 et CM2 (volontaires) participeront le : jeudi 21 novembre 2013 sous la forme d'un déjeuner à l'aveugle.

SMICTOM :

Les animatrices du SMICTOM du Chinonais interviendront dans les classes de CP, CE1, CE2, CE2/ CM1 .Plusieurs thèmes seront proposés : les déchets, le tri, les filières .Une

visite du centre de tri est prévue ainsi que celle de la déchèterie pour les C3. Un atelier de papier recyclé sera organisé pour les C2.

PROJET Cirque CLIS :

Un projet cirque est à l'étude avec la CLIS et la compagnie des FouxFurieux de Chinon.

PROJETS DE CLASSES TRANSPLANTEES

- **Classe de découverte à Guédelon**

- CE2/CM1= 24 élèves
- GUEDELON – Voyage en car

Projet de départ de 24 enfants de la classe de CE2/CM1 de M. FREZOT pour la 2^{ème} quinzaine de juin 2014.

- **Classe de mer à l'île d'Yeu**

- CM1/CM2 + CM2= 48 élèves
- Fromentine – Voyage en car + bateau

Projet de départ de 48 enfants des classes de CM1/2 et CM2 de Melle GUILMET et Melle VANLERBERGHE/ M. DENIS du 15 au 20 juin 2013.

Une réunion est prévue au mois de janvier pour exposer aux parents le projet (pédagogique & financier).

Des actions de l'APE et de la coopérative sont prévues pour aider financièrement les projets des classes de découverte et des sorties.

Point n°6 : TRAVAUX DANS L'ECOLE

L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité (M. le Maire, Mme Ritoux directrice générale des services, Mme Deroncourt et l'ensemble des conseillers municipaux, l'ensemble des employés municipaux).

- La cour a été refaite en goudron couleur crème comme l'avait préconisé l'architecte des bâtiments de France.
- 2 tuyaux gouttières ont été installés dans la cour.
- Des chaises de classe ainsi que des chasse d'eau ont été réparées.
- Des étagères ont été posées dans le costumier.
- Des bancs pour les parents ont été installés devant l'école.
- Le coin entre la classe 3 et la classe 4 a été aménagé avec un coussin.
- Le meuble de rangement de cuisine a été changé dans la salle des maîtres.
- Un vitrail a été installé sur la façade de l'école avec le nom de l'école et la devise de la République.

Les enseignants remercient le personnel de service (**Régine, Laura, Mélanie, Isabelle, Véronique, Jocelyne, ...**) et **Daniel EDOUARD** qui prennent soin des classes malgré parfois l'occupation tardive des locaux pour cause de réunions ou de rendez-vous avec les parents.

Point n° 7 : QUESTIONS DIVERSES

a) **Devoirs** : Dans une classe, une maman pense qu'il y a beaucoup trop de devoirs à la maison. Qu'en pensez-vous ?

Réponse de l'équipe enseignante :

Les leçons, au cycle 3, dans la plupart des classes, sont toujours données plusieurs jours à l'avance afin de permettre aux parents de s'organiser en fonction de leurs contraintes. Cela a été expliqué lors des réunions de rentrée. Les leçons sont un moment important pour créer du lien entre l'école et la maison, afin que les parents puissent savoir ce qu'on étudie en classe. Cela montre à l'enfant qu'ils s'intéressent à ce qu'il fait à l'école. L'enfant ne doit pas passer trop de temps sur ses leçons : tout travail donné à la maison a été préalablement préparé en classe : la notion a été étudiée, après une phase de découverte, d'entraînement collectif à l'oral, d'application sur l'ardoise ou au brouillon, suivie d'exercices sur le cahier du jour, ceci s'étalant sur plusieurs séances, bien sûr. Il s'agit donc de revoir une notion largement travaillée. Si cela pose problème à l'élève, ce n'est pas normal. Si un problème ou une question se pose, il appartient aux parents d'aller voir directement l'enseignant concerné.

b) **Signature des documents et des cahiers** : Dans une classe, une maman demande que les enfants ne soient pas tenus responsables, si les parents ne signent pas les mots qui leurs sont adressés dans le cahier de liaison.

Réponse de l'équipe enseignante :

Tout mot dans le cahier de liaison en direction des parents est signé par eux, notifiant ainsi leur prise de connaissance. Les demandes de rendez-vous se font également sur ce cahier. Cela est rappelé chaque année pendant les réunions de classe. Autrement, Il n'est pas possible de savoir ce qui a été vu par les parents. Un document non signé pour un élève peut pénaliser toute une classe (exemple d'une sortie de toutes les classes). Les parents comme les élèves doivent être responsables de la signature des mots et des cahiers.

e) **Annotations sur les cahiers et évaluations** : Certains parents sont surpris des notations ou remarques du genre "passable" : quand on sait que la démarche actuelle de l'école est de positiver l'enfant (plus de notation, pourcentage de réussite ...), il faut faire attention aux connotations péjoratives de ces réflexions.

Réponse de l'équipe enseignante :

Passable est un adjectif qui a le sens de " qui peut passer «, de qualité moyenne, acceptable .A ne pas confondre avec médiocre. (Apparemment pas employé dans l'école tout comme nul ou mal)

En général, les enseignants de l'école mettent vu ou à revoir lorsque l'exercice est raté.

c) **Rythmes scolaires:** Où en est la réflexion sur les rythmes scolaires ?
Serait-il possible d'avoir le projet d'organisation de la semaine scolaire ?
Est-il prévu des rencontres avec la mairie les associations et les parents d'élèves sur la question des rythmes scolaires ?
Ne faudrait-il pas faire un conseil extraordinaire sur la question des rythmes scolaires ?

Réponse de la Mairie et de l'équipe enseignante :
Réponses données au chapitre « Rythmes scolaires »

d) **Soutien scolaire :**
Le soutien aux enfants en difficulté sera t-il toujours présent ? Sous quelle forme ?

Réponse de l'équipe enseignante : *Rappel des APC au chapitre précédent.*

A.E.D : Aide aux Elèves en Difficulté

➤ *Amélioration des compétences en français ou en mathématiques ;*
➤ *temps supplémentaires de manipulation, d'entraînement, de systématisation ou des approches différentes des savoirs ;*
➤ *prise de parole des élèves, échanges entre pairs et avec l'enseignant, essais, reformulations et explicitation des démarches employées.*

Aide aux devoirs:

Comme la Mairie et l'équipe éducative sont rassemblées, je voudrais que chacun puisse donner son point de vue sur la mise en place d'une aide aux devoirs, pour les élèves de l'école du Pain Perdu. Aussi, sur l'organisation de celle-ci, par des parents d'élèves (ou d'autres personnes du village ou d'ailleurs) se rendant disponibles à ce sujet.

Réponse de l'équipe enseignante , des parents et de la municipalité:

Tout le monde pense que c'est une bonne idée mais quel en sera le cadre ? Qui l'organisera ? Où ? Et de quelle manière ?

M. Denis rappelle la distinction entre aide aux devoirs (sous une forme à préciser et définir) et études.

Etude surveillée

L'étude surveillée doit permettre aux enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons dans le calme, de façon autonome, cependant il appartient aux parents vérifier le travail effectué. Elle est encadrée soit par un enseignant soit par une personne qualifiée.

Etude dirigée

L'étude dirigée doit permettre aux enfants de faire leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons dans le calme. Elle est encadrée par un enseignant apportant à la fois un soutien didactique, une aide méthodologique et une stimulation psychologique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05

À Beaumont, le **8 novembre 2013**

La secrétaire de séance, Marie Claire ROBIN

Le directeur, Alain DENIS

